

# Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

## BUREAU

JOURNAL,  
Rue de la Corderie n° 34.Le PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi excepté. On souscrit au bureau du PATRIOTE où on recevra les en-  
nances, livres et avis, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Les lettres et paquets doivent être  
adressés FRANCO.

## ALMANACH FRANÇAIS.

Sam. 4 — Pres de Maastricht (Allemagne), par le général Jourdan (1791).

## MONTEVIDEO.

novembre 3 1843.

Dans le but d'être agréable à nos lecteurs nous avons dans nos derniers numéros rendu compte des dernières séances de la chambre des Pairs, ce n'est pas que cela nous paraît bien intéressant, car à part quelques boutades de M. Boissy, qui ont donné un peu de vie à la discussion du Budget, le reste s'est passé comme à l'ordinaire, par l'adoption pure et simple de tous les chapitres.

Ce qui pouvait offrir quelque intérêt à nos compatriotes résidant dans ce pays a été traité par M. le ministre des affaires étrangères avec cette indifférence que nous lui connaissons, et dont il ne se dévoile que lorsqu'il s'agit des intérêts de l'Angleterre. Nous n'avons pas été surpris, lorsque nous l'avons entendu répondre à l'interpellation de M. Dubouchage sur le sujet des affaires de la Plata que l'administration dont il fait partie devait rester étrangère aux événements qui s'accomplissaient sur les rives de la Plata. M. Guizot a reproduit encore cette assertion erronée : que le principal obstacle que rencontrera le gouvernement c'est l'obstination d'un certain nombre de français qui dans ces parages veulent prendre part aux affaires de ce pays. Il a ajouté que le consul s'était plaint au gouvernement de Montevideo des efforts qu'avait fait ce gouvernement pour enrôler les français

sous ses drapéaux. Voilà bien des mensonges, jusqu'où faut-il les faire remonter ? à qui les attribuer ? M. Guizot trompe-t-il MM. les pairs en parlant ainsi ; où est-il trompé lui-même ; par les rapports de ses agents officiels ? peut-être l'on va l'autre mais en admettant qu'il fut de bonne foi, son erreur ne saurait être de longue durée, et notre petition recouverte de trois mille signatures viendra fort à propos à l'ouverture de la prochaine session, pour désiller les yeux de l'opposition, qui dit-on doit proposer plusieurs projets de réforme. Puisse-t-elle comprendre, puisque toute la France le voit, que les causes de son impuissance viennent de la situation funeste dans laquelle elle s'est placée.

Il n'y a qu'une position pour un parti national qui lutte contre l'arbitraire, ce sont les principes. Si le parti de l'opposition se place lui-même dans l'arbitraire, il est dominé par les influences du pouvoir et par la corruption. Alors nous ne devons rien en attendre, et notre pétition aura le sort de tant d'autres, l'ordre du jour. Et pour cela il ne manquera pas de dire, comme pour la pétition de la réforme, que la notre ayant été signée par des hommes armés, elle est illégale et par conséquent inadmissible.

Mais si au contraire le député charge de déposer notre pétition sur le bureau de la chambre, veut bien, ainsi que ses collègues éclairer l'assemblée et s'appuyer sur elle, la vérité se sera joué, justice nous sera rendue, nous conserverons ce titre de français dont nous sommes tous fiers avec raison, puisque c'est en vertu de ce titre que d'un mouvement

## HONNEUR ET PATRIE.

## PRIX

L'ABONNEMENT  
3 francs par an.

spontané nous avons pris l'initiative de la défense, sans attendre, quoi qu'en dise M. Guizot, que le gouvernement de la république fit des efforts, qu'il n'a pas faits pour nous faire prendre les armes. C'est donc de la vérité des faits, et de la justice de MM. les Députés que nous espérons satisfaction.

Notre réclamation étant toute nationale et s'adressant à la nation représentée, aura pour juges, MM. les Députés et pour auditoire la nation entière.

On nous communique l'extrait suivant d'une lettre de Rio-Janeiro du 25 octobre :

Deux corvettes brésiliennes se rendent dans la Plata ; le départ de la première est retardé par la nomination de chargé d'affaires brésilien qui va remplacer M. Cansevès de Sainha, cette nomination du reste, ne paraît point encore faite.

Votre question de blocus n'est cependant plus en vigueur pour votre pays. Dites-nous que vous seriez heureux de cette position.

M. LE CHEF POLITIQUE ET DU POISSON DE DÉMOCRATIE.

Avec autorisation supérieure ordonne :

Art. 1<sup>o</sup>. Dans les dix jours suivant la publication du décret supérieur en date du 30 octobre dernier, tout les possesseurs (a n'importe quel titre) d'armes à feu, ou tranchantes, de pierres à feu, bâches, lances, pieux, et poignards passeront un état nominatif signé du possesseur desdits objets en relation la quantité et qualité, rappelant à cette occasion les décrets antérieurement tendans à la même manifestation.

Art. 2<sup>o</sup>. Ordonne pour l'avenir que les personnes qui dupliquent un des ces états devant rester dans les mains de l'intérêt, il sera signé par le chef politique afin qu'il lui serve de document et de preuve comme s'étant conformé aux dispositions et décrets du gouvernement.

Art. 3. Tout propriétaire de poitré, bâton de planche

clerc que le Système et M. Guizot allient dans un but de mêler la force du lion et la prudence du serpent.

J'aurais beaucoup moins le budget en le présentant, je voudrais le contraire, je voudrais les voix y joindre la sobriété du chameau.

Or le fait digne et brave qui doit rendre leur vrai caractère aux actes passés, jusqu'à présent répandus pleins et courroux, je le connais, et dans ses impartialité le Chevalier va vous le dire. Il faut savoir rendre justice à son ennemi, et c'est pour nous d'autant plus facile que le Système et M. Guizot ne nous mettent pas souvent à nous d'exercer ce généreux devoir.

Je dois commencer par vous dire, non pas que la Turquie a une ambassade à Paris : le public, les rats de l'Opéra et les lorettes le savent suffisamment, mais que la Sublime Porte a fait choix pour la représenter chez nous, d'un sanglier ambassadeur. Le Sultan a pu voir, par l'attitude du Système dans la question d'Orient, que la France de Juste-Milieu, dans sa noble modération, tient à ce se mêler de rien de ce qui concerne ses voisins ; et dès lors il a jugé inutile d'envoyer un diplomate très fort

## FEUILLETTUN,

## UN ÉVÉNEMENT MIRACULEUX.

## TRAIT DE COURAGE DE M. GUIZOT.

Parker, M. qui est ce qui a dit qu'M. Guizot avait pour résultat aux ordres de l'étranger ? Si, après ce que je viens d'apprendre, j'entendais quelque chose au contraire, je l'aurais affiché à moi, lorsque viendrait, je l'expliquerai tout illustré épiso pour couper au maximum les langues et les oreilles.

Il résulte vrai que le Système, dont M. Guizot est le plus illustre personnage, refuse la royauté de la Belgique au roi d'Angleterre ; expédié au dépôt des droits de l'hospitabilité, les réfugiés polonois, par l'ordre de la Russie ; battus malades par ses représentants aux barbares du roi de Prusse rappelant, au pied de la cathédrale de Cologne, l'ordre de faire de la guerre contre les François, et malgré des engagements solennels assumés

par la France, par l'ordre de l'Autriche, de la Prusse de la Russie et de l'Angleterre réunies. C'est vrai, je n'en doute pas, et j'admettrais même jusqu'à un certain point que tous ces actes, s'ils étaient voiles de trahison et de bravoure, confirmeraient jusqu'à un certain point la "manteuse" opinion qu'on pourrait avoir du courage de notre Système en général et de M. Guizot en particulier. On serait admis à traiter de coûteux quelqu'un qui de ferait qu'il détourne, de même qu'on se croit autorisé à appeler patoisier quelqu'un qui ne fait que des petits plats.

Mais si, à côté des faits que je viens d'énumérer vient se placer un acte de haut dédans pour l'intelligence étrangère et de résistance supérieure aux pressions d'une puissance, alors ledits faits perdront leur apparence pleine et honnête. Du moment que le Système aura été un jour bravé et résolu on devra consciencieusement supposer que, s'il a semblé faible et mou et d'autres circonstances, c'est qu'il était ses raisons pour cela. Bref, de cette double occurrence, celle où l'on a été modérément cédé, et celle où l'on a été énergiquement vaincu, il faudra con-

# LE PATRIOTE FRANCAIS.

ou boulets, morasses plomb, en fer ou autre, quelque petite que soit la quantité et la nature, devront présenter au bureau de la police, dans les délais précisés, une régularisation et signée des objets en leur pouvoir, afin que le dépôt soit effectué de la manière prescrite par l'arrêté du 30 juillet dernier.

Art. 4. Celui qui par hasard aurait dans sa maison des armes de l'état les remettra dans le même délai au département de police.

Art. 5. Ceux qui, après l'expiration du délai précité, seront trouvé en contravention des articles antérieurs seront passibles des peines signalées par l'art. 3 du décret supérieur expédié par M. le ministre de la guerre en date du 30 octobre dernier.

Art. 6. Publié par édits, communiqués par les lieutenants alcades et insérés dans les journaux pendant trois jours.

Montevideo, les novembre 1843.  
ANDRES LAMAS.

## FRANCE.

Paris, 6 août.

Le rôle d'Espartero est fini. Il s'est effacé de sa main de la liste des noms illustres. Il a quitté l'Espagne, embarqué sur un vaisseau anglais, et désormais il ne lui reste plus qu'à laisseroublier dans l'obscurité et la retraite la miraculeuse facilité de sa chute. Il inspirait encore de l'intérêt, sinon de la sympathie, lorsque s'entendant dans une résistance aveugle, il partait de Madrid en prononçant ces paroles empreintes d'une certaine grandeur mélancolique : "Non, non ! je ne céderai pas : j'irai jusqu'au bout. Je sais bien que ma destinée est de me faire tuer comme un chef de bande, le sabre à la main sur un champ de bataille."

La capacité politique du régent n'a même pas su fournir l'occasion de cette belle fin à sa bravoure incontestable. Si l'incendie de Barcelone a éclairé le début de son déclin, c'est encore par le bombardement et la destruction qu'il a voulu marquer les derniers jours de sa puissance éphémère, et son nom est désormais consacré comme un fléau dans les souvenirs de deux villes les plus florissantes, les plus politiques de l'Espagne.

Aspiré d'un gouvernement qui ne voulait ou ne savait pas l'être. "Le rôle de la France est nul," s'est-il dit, et il a expédié en France un ambassadeur tout à fait à la hauteur de ce rôle.

Cet homme est Nafi-Effendi, lequel, par les mêmes raisons, n'ayant exactement rien à faire en politique permissons, s'amuse à y vivre en riche bourgeois de Constantinople : il se taillait dans Paris, une Stamboul, et vit tant bien que mal en embûches au milieu du monde de Balzac et de Paul de Kock.

La loi de Mahomet défend l'ouïe de vin. Il est vrai que le Sultan, chef de l'islamisme a fait quelques amendements à cette loi ; mais Nafi-Effendi, qui est un dévot musulman, préfère religieusement un vin aux liqueurs qui ne proviennent pas de raisin. De quatre à six heures du soir, il accomplit tous les jours une cérémonie religieuse, qui consiste à s'ingurgiter une forte quantité de kirch en l'honneur de Prophète. Le Prophète, qui ne prescrit que le vin, ne peut manquer d'être fort sensible à cette marque d'obéissance, et il est d'autant plus honoré qu'on boit plus de kirch. Nafi-Effendi honore beaucoup le Prophète.

Il agit avec le même tact pour un autre article plus délicat de la vie musulmane. Ne pouvant, vu les moeurs françaises, se faire un harem à Paris, il trouve plus commode d'en adopter un tout fait dans un quartier central, et le public édifié est admis à voir jocundement la voiture de l'ambassadeur de Turquie stationner à la porte.

... Eh bien ! ce même diplomate, en sort sans doute que

Mais n'avons-nous pas, dans ces circonstances, à faire un retour sur nous-mêmes ? Paris et la France n'y trouvent-ils pas un avantage pour eux ? Lorsque la loi des fortifications fut discutée, les adversaires de la mesure exprimèrent la crainte qu'un parti ou un homme au désespoir ne pussent se servir de cette immense machine de destruction pour menacer les citoyens, pour porter même le ravage et le feu dans le sein de la ville. M. Thiers n'hésita pas à les rassurer à sa manière. Il n'y avait pas, dit-il, un gouvernement capable d'employer des moyens aussi féroces contre des cités populeuses et opulentes. Les bastilles ne sont pas encore achevées et les événements se sont chargés de répondre à M. Thiers qui avait de bonnes raisons pour ne pas croire un mot de ce qu'il disait. Les modérés, comme on les appelle, se sont d'abord emparés de la citadelle de Pampelune et ils ont bombardé avec fort peu de moderation. Les Ayacuchos à leur tour ont eu à réprimer une insurrection à Barcelone : ils avaient Montjouich sous la main ; on sait comment et à quoi il a servi. Qu'on suppose Séville entourée de notre système de bastilles parisien, interceptée dans toutes ses communications, placée sous le feu de deux mille pièces d'artillerie, et d'après les procédés recens d'Espartero, qu'en juge ce qu'il en aurait coûté aux habitans si les forts eussent été entre les mains de ses généraux. Les partis, on le voit, et surtout les ambitieux aux abois, résistent rarement au besoin d'employer toute la force qu'ils possèdent. Ils raisonnent alors comme le Constitutionnel le faisait avant-hier à propos du bombardement de Séville : "Ce peut être un acte cruel, mais c'est un acte utile. Le principal c'est le succès." Le succès ne couvre-t-il pas les moyens ? Le plus sur donc, pour les populations, c'est de ne pas se livrer à ces chances aléatoires qui sont toujours contre elles et jamais pour elles. On ne peut pas dire que la reine Christine et ses serviteurs

le culte du Prophète avait été plus fervent, s'est avisé d'écrire à M. Guizot pour le sommer, au nom du Sultan son maître, de lui rendre l'Algérie. La lettre était ainsi terminée : "Nous vous donnons une quinzaine franche pour opérer cette réstitution."

Ceux qui ont de la termeté de M. Guizot une piété et bien injuste opinion croiront peut-être que ce ministre est allé, tout tremblant, dire au conseil qu'il fallait se résoudre à abandonner notre conquête, et qu'après il s'est empêtré d'écrire à M. Bagaud de se préparer à évacuer... Eh bien ! non ! qu'on juge mieux le président réel du Vingt-Neuf Octobre : Soit qu'il n'ait pas pris au sérieux cette quinzaine franche (comme s'il y avait quelque chose de franc en diplomatie), soit que devant une si insolente infumation la moutarde nationale lui soit montée au nez, M. Guizot a rego sans scrupule cette menaçante dépêche, et il n'en a pas plus tenu compte que d'une petite recrue faite au ministère par les chambres.

M. Guizot a tout simplement expédié la dépêche au directeur. Ce n'est pas précisément à ce cabinet-là qu'il aurait fallu la renvoyer.

La quinzaine est passée, et l'ambassadeur turc attend encore la reddition de l'Algérie. On dit qu'asparavant il pourrait bien recevoir son rappel.

Qu'en vienne soutenir après cela que le Système et M. Guizot manquent de cœur et d'aplomb vis-à-vis de l'étranger ? Devant la menace de l'ambassadeur turc, M. Guizot n'a pas hésité un seul instant : il n'a pas même

souhaité pousser par des passions cruelles, et cependant ils ont employé contre une ville qui leur résistait les plus odieuses extrémismes de la guerre. Espartero, au fond, n'était pas un homme féroce. Pousse par sa position, il n'en a pas moins bombardé deux villes. M. Thiers lui-même, quand il donnait l'ordre au fort de Monte-aoi de tirer sur Lyon et qu'il transmettait ses ordres impitoyables, pouvait bien croire qu'il faisait un acte utile ; et l'utilité, à ses yeux, comme aux yeux du régent, courrait la cruauté. Pleiso à Dieu que les maires des forts détachés n'aient jamais à choisir, dans les événements que l'avenir recèle, entre ce qui serait utile et ce qui serait cruel ; car ce jour il serait évidemment que l'Espagne n'eût rien à envier à la France.

(Commerce)

Paris, 3 août.

Le *Journal des Débats* s'indigne ce matin, et avec raison, des mauvais propos qui courrent sur lui dans la presse et dans l'opinion publique. Lui courtisan ! quelle injustice ! Est-ce sa faute s'il a des yeux et s'il est frappé de l'éclat des qualités dont est doué tout prince de famille royale ? Tant que le duc d'Orléans a vécu, l'éminence des vertus de l'héritier présumptif de la couronne touchait ce journal presque exclusivement. N'était-il pas naturel qu'il constatât l'évidence ? Aujourd'hui, le duc de Nemours a remplacé son frère dans l'administration de la France. N'est-il pas tout simple que le *Journal des Débats* se fasse l'écho de cet enthousiasme en faveur du futur régent ? Qu'y a-t-il d'exagéré à avoir comparé la prise de la smala d'Abid-el-Kader à la bataille de Rocroy et le duc d'Aumale au grand Condé ? Le *Journal des Débats* l'a dit ; mais tout le monde le pensait. Il y a quelques années tout l'encens acclamation de cette feuille sumait en l'honneur de Mme la duchesse d'Orléans. Ce soleil est à son déclin. L'autre de Mme la princesse de Joinville se lève ; et le *Journal des Débats* ne serait pas là pour la saluer, et il ne se réjouirait pas du bonheur de ceux qui occupent la puissance et le trône ! Voilà pourtant ce qu'on appelle courtisanerie ! Voilà pour quel sensible dévouement on osa suspecter l'indépendance du *Journal des Débats*.

Cela est odieux, et ses auteurs écrivains sont loin d'avoir dit tout ce qu'ils pouvaient faire valoir pour leur justification et leur défense. L'indépendance du *Journal des Débats* ! Mais elle est écrite en lettres d'or dans les fastes du siècle ! Lui, dépendant d'un pouvoir quel-

daigné répond à un diplomate et ne s'est expliqué que par un superbe mépris. Il n'y a qu'un exemple de cet héritage dans l'histoire, c'est celui de Vercingétorix, qui sauva par César de lui remettre une province, répondit fièrement : "Venia la prendre !"

Je regrette fort en ce moment de n'être pas peintre d'histoire. Si je l'étais, pour pendant à Bonaparte devant aux plénipotentiaires européens : "La république française n'a pas besoin d'être reconnue ; aveugle qui ne la voit pas !" je peindrais M. Guizot au moment où il reçoit la sommation de l'ambassadeur turc, disant avec un geste héroïque : "Je m'en bats mal ! J'aurais insuffisamment un grand sceptre et je serais décoré."

J'en serais bien érayonné une lithographie pour le Chériféri ; mais la censure, qui n'a pas l'intelligence des grandes choses, serait capable de la refuser.

Je me bornerai donc à tracer en couleur le présent article sur le front inspiré de l'homme de Gond. J'espère qu'après l'avoir lu, la France, mieux éclairée, sera chère avec l'*Homme d'Etat* auteur du livre sur le Système conservateur, pour crier que M. Guizot est le seul homme capable, le seul homme digne, le seul homme courageux de notre époque. Napoléon ne lui va qu'en gosse, Camille Périer ne lui va qu'en cheville, M. Thiers ne lui va pas du tout.

C'est ainsi que la vérité fait toujours par person. Le jour de M. Guizot est à la fin venue... Quand viendra son lendemain ?

(Chériféri)

# LE PATRIOTE FRANCAIS.

8

conque ! Et quel est celui auquel il n'a pas dit ses vérités ? Il ne lui faut qu'une condition, c'est que ce pouvoir soit par terre. Il n'est pas un personnage éminent de notre époque qui n'ait expérimenté la vigoureuse franchise de sa critique impitoyable. Voulez Napoléon, après 1814. Jusque-là sans doute le *Journal des Débats* l'avait comparé à César, à Charlemagne : il en avait fait le Mahomet de la civilisation. Il le reconnaissait comme le génie de la France. Mais Napoléon tombé, quelle colère et quelle dureté ! On pouvait supposer d'abord qu'au milieu de ces dithyrambes, la scuille gouvernementale n'avait pas aperçue les fautes du régime impérial : combien cette erreur était grossière ! Quelle verve au contraire, et quel acharnement contre l'ogre de Corse, contre le Robespierre à cheval, l'ennemi du monde, le saltimbanque du *Bellérophon*, le crocodile insulaire, après la prise de Paris et la bataille de Waterloo ! Le *Journal des Débats* n'est pas indépendant ! Mais à côté des hommes dont il a célébré le baptême du prince Louis-Napoléon, la venue du roi de Rome, la renaissance de la tige des lys dans la personne du duc de Bordeaux, qu'on relise donc ces colonnes éclatantes de dédain et de haine contre le duc de Reichstadt à Vienne, contre le prétendant à Goritz, contre le prince Napoléon en Suisse et en Angleterre. Pour le *Journal des Débats*, Murat fut un héros et un grand roi. Il est détroné, on le fusille, et voici ce qu'en pense le *Journal des Débats* :

« Murat fusillé le 15 octobre est le plus éclatant témoignage du retour à la légitimité. Le règne des hérésies monarchiques est terminé. Tout rentre dans l'ordre. Les usurpateurs ne sont plus que des rebelles. ILS TROUVENT DES SUPPLICES. »

Le roi Charles X lui-même ne peut-il pas témoigner de l'indépendance de cette scuille vertueuse ? En janvier 1830 ne jurait-elle pas une fidélité absolue et éternelle à la branche aînée des Bourbons ? Et six mois après ne retrouvait-elle pas dans celle indépendance le secret de passer à un autre gouvernement ? Oui, si jamais un journal fut indépendant des gouvernements et des hommes, c'est le *Journal des Débats* ; il marche à côté d'eux ; il n'est solidaire d'aucun d'eux ; ils sont renversés, et il reste debout l'encensoir à la main, pour glorifier le plus fort et frapper sur le plus faible. On appelle ce système égoïsme, exploitation, ruerie, désertion, cela peut être ; mais dépendance ! dépendance de quoi ? des principes ! Le *Journal des Débats* les a tous professés et reniés. Des hommes ! Il les a tous bâiguusement insultés aussi bien qu'adulés sans vergogne. Scyez au pouvoir et qui que vous soyiez, il vous louera. Tombez du pouvoir et qui que vous soyiez, il vous injuriera. Il a eu des incartades et des batteries pour Lafayette, pour M. Lefèvre, pour Dupont (de l'Euro) et même pour M. Thiers et pour M. Guizot. Aujourd'hui le prince occupant le trône est l'objet de ses panégyriques : voici ce qu'il disait sous la restauration.

« En 1808, l'Angleterre trouvait dans l'acception la gloire et le génie : Guillaume de Nassau était M. En 1830. Nous avons beau regarder par toute l'Europe, nous ne voyons pas Guillaume de Nassau. »

Si nous explorions nos souvenirs de 1820, nous pourrions trouver dans les colonnes de ce journal des invectives de la nature la plus révoltante contre les objets de son culte actuel. Alors le *Journal des Débats* était tout aussi indépendant de la famille d'Orléans qui n'avait pas le pouvoir qu'il l'est aujourd'hui de la famille de Charles X qui ne l'a plus. Ne critiquons donc plus l'indépendance de cette scuille ; elle est au dessus du suspens. Malheureux seulement les princes et les gouvernements qui s'appuient sur de tels auxiliaires ! Et à toute dynastie qui se vante de l'avoir encadrée à sa fortune, le *Journal des Débats* a le droit de dire, son histoire à la main : « Tombez et vous verrez ! »

(Commerce.)

Le Patriote rapporte une nouvelle qui a circulé aujourd'hui parmi les députés dans la bibliothèque de la chambre des députés. M. Bugeaud était nommé maréchal de France, et M. Liadières, officier d'ordonnance du roi, partait demain pour lui porter les insignes de cette nouvelle dignité.

Cette nomination serait une énormité, mais ce n'est pas une raison pour la révoquer en doute. L'élevation de M. le général Bugeaud à ce haut grade militaire a toujours été dans certaines idées le complément du plan dont les fortifications de Paris sont la réalisation. M. Bugeaud est l'homme dévoué à qui l'on réserve le commandement supérieur de cet ensemble militaire; en présence des événements dont le nord et le midi de l'Espagne viennent d'être le théâtre, il pourrait paraître peu rassurant pour la population de Paris de savoir le général de la rue Transnonain à la tête de si formidables moyens de répression.

(Idem.)

— Par ordonnance royale du 25 juillet, ont été nommés : M. Bassetot, titulaire du consulat de Monterey, consul à Biban ; M. Juchereau Saint-Venys, titulaire du consulat de Bilbao, consul à Santo-Domingo ; M. Bertero, titulaire du consulat de Santo-Domingo, consul à Monterey (California.)

— M. Scipion Dantan, premier dragman du consulat général de France à Alexandrie, vient d'être nommé secrétaire-interprète du roi à Constantinople, en remplacement de M. Annibal Dantan, mis, sur sa demande, en disponibilité. M. Scipion Dantan est remplacé dans le poste de premier dragman à Alexandrie par M. Jorelle, chancelier du consulat de cette échelle. M. Florimond Flourat a été nommé premier dragman-chancelier à Bagdad, en remplacement de M. Vidal, mais à la disposition de M. le ministre de France à Constantinople. M. Florimond Lapierre est nommé second troisième dragman de l'ambassade de France près la Sublime Porte.

(Commerce.)

## NOUVELLES DIVERSES.

Voici en quels termes l'akbar d'Alger rend compte du suicide d'un autre sous-officier, le maréchal-des-logis Berthier :

« Ce sous-officier aimait éperdument une demoiselle de comptoir d'un des casas d'Alger. Ayant appris qu'elle avait manqué à la foi jurée, il en conçut le plus violent chagrin. Résolu d'y mettre un terme, il envoya dire à l'infirmier qu'il la suppliait à genoux de lui permettre de la voir encore une fois avant de mourir. Peu touchée de cette prière, l'inhumaine lui fit répondre froidement qu'elle n'avait rien à démêler avec lui ; alors le malheureux sous-officier fit un auto-da-fé de ses lettres et papiers, s'empara d'un flacon de laudanum déposé dans la chambre du maréchal-des-logis chef qui était absent et, après l'avoir vidé d'un trait, il appela un de ses camarades et lui dit : "Coûte que coûte chez la perfide ; si c'e veut me voir la dernière fois, il n'y a plus de tems à perdre." Quelques instants après, en effet, il rendit le dernier soupir sans proférer une seule plainte. »

— M. Félix de Varange, neveu de M. de Mackau, vient de mourir bien malheureusement à l'âge de 20 ans. Il s'est noyé en faisant baigner un chien de Terre-Neuve qui lui avait été donné par l'amiral. Ce malheureux jeune homme, retiré de l'eau deux heures après, avait un bras tout déchiré des morsures de l'animal qui avait fait tous les efforts possibles pour ramener son maître à terre ; des herbes auxquelles M. de Varange était enlacé ont rendu ces efforts inutiles.

— Le baleinier la Diana faisait, depuis trois ans, la pêche dans la mer du Sud. Son équipage, se composait du capitaine May, du subrécargue, des 1er et 2e contre-maîtres, de dix-huit hommes environ et deux mousses. Il revenait avec une bonne cargaison en Angleterre, lorsqu'à la hauteur de l'île de l'Ascension, il fut assailli par une tempête. Pendant qu'il luttait pour entrer à Sainte-Hélène, un contre-maître entendit une détonation d'arme à feu et se précipita dans la cabine du capitaine, dont il trouva le corps baigné de sang et sans vie. Il avait été frappé d'une balle, et un pistolet fut découvert dans un coin, à six ou sept pieds du cadavre. Les autorités de l'île informèrent ; plusieurs dépositions furent relevées par le vice-consul. La Diana remit à la voile le 26 de même mois, et l'on était depuis peu de tems en mer, lorsqu'au tout soudain le magasin à poudre, qui détruisit le navire, jeta à la mer plusieurs hommes. Quelques bâtiments qui étaient près de là accou-

rurent ; on éteignit l'incendie, on retira les blessés et on procéda à un examen des causes du sinistre. Cette opération dura cinq jours.

Il fut constaté qu'une traîne de poudre allant de magasin au gaillard d'avant n'était enflammée, avait occasionné l'explosion ; on constata aussi que plusieurs centaines de paquets de poudre, recouverts de cuivre, avaient rendu l'explosion plus terrible. Le jury appela à juger cette affaire a rendu un verdict de morte prémedité, contre des personnes encore inconnues. On a pu sauver la cargaison. Quant aux blessés, ils sont dans un état déplorable, à l'hôpital de Sainte-Hélène.

(Commerce.)

Nous livrons donc l'Emancipation de Toulouse :

« La balancelle espagnole de commerce la Desamparados, arrivée à Port-Vendre, dit que le 4 juillet, à deux heures du matin et à deux lieues en mer d'Almerie, un brick de commerce anglais avait coulé bas au bateau de pêche espagnol qui se trouvait de l'avant à lui. Les hommes du bateau n'étant accrochés aux sous-barbes du bœuf et aux haubans du brick, pour se sauver, ont été repoussés et jetés à la mer par l'équipage. Deux ont été blessés. Un autre bateau pêcheur espagnol a recueilli les deux blessés et le reste de l'équipage de bateau coulé bas. Une felouque des douanes qui se trouvait sous le vent, prévenue par ce bateau, tira un coup de canon à boulet au brick anglais pour le faire mettre en peine, il n'en tint compte ; un autre coup de canon lui causa un morceau de gouvernail, et il s'arrêta. La felouque le conduisit dans le port d'Almerie, dont la population était exaspérée contre les Anglais, et les accablait d'injures. »

— Nous avons parlé de l'effroyable incendie qui a dévasté Grenade le 20 de ce mois. Voici quelques renseignements plus précis sur ce désastre donnés par un journal de cette ville :

« Peu de cités pourront compter dans leurs annales une journée plus néfaste que ne l'a été pour Grenade celle d'aujourd'hui. Le riche quartier de la Alcaiceria a été totalement réduit en cendres. C'est à trois heures du matin que la population, en ce moment livrée au sommeil, a été avertie du désastre par le tocsin que répetaient toutes les cloches de la ville. Comme le foyer de l'incendie était au centre même de la Alcaiceria, il devait être difficile de porter des secours dans ses rues, qui sont extrêmement étroites ; d'un autre côté, la grande chaleur qui existe depuis quelque tems nous était les moyens d'avoir de l'eau en assez grande quantité. Aussi malgré les efforts de la population accourue, malgré le dévouement des pompiers et les dispositions des membres de la junte et des autorités militaires, les malheurs qu'on redoutait n'ont pu être évités. Aujourd'hui la Alcaiceria est transformée en une immense place, ou pour mieux dire en un massue de ruines qui s'étend depuis la porte del Segurio jusqu'au port du Charbon et la place de Viverambla. Rien n'a pu être soustrait à la violence des flammes. On porte à plusieurs millions le chiffre des pertes éprouvées par les habitants. Le feu menagait d'envahir El Zucatia ; il a fallu faire jouer l'artillerie et abattre plusieurs maisons. »

— Ce n'est qu'après vingt-quatre heures d'un travail sans relâche, et lorsque le vent eut tout à fait changé de direction, qu'on parvint à se rendre maître de l'incendie qui paraissait vouloir s'étendre sur toute la ville. Pour avoir une idée de l'effrayant spectacle qui s'affrait à nos yeux, il suffira de dire que les flammes atteignaient jusqu'à peu près égale à celle du sommet des tours de la cathédrale. Plusieurs habitants ainsi que des pompiers ont été blessés en travaillant, cependant je ne saache pas encore que personnes ait perdu la vie.

Dans un supplément qui a paru le 21, le *Orde de Grenade* ajoute :

« Cinquante-deux maisons ou établissements publics avec tout ce qu'ils contenaient sont devenues la proie des flammes. Par suite, plus de cent cinquante familles de la classe la plus aisée se trouvent réduites à la misère. Les maisons de commerce Perez del Bana, Inquierdo, Lasso, Font y Antiga, Charco, Lopez Garrido, Larriba, Morena, Avila, Montos, Guido, Estradas et beaucoup d'autres ont fait des pertes irréparables : marchandises, ferraille, armes monnaies, le désastre a tout englouti. Le masque de Tabernaga a été assez grièvement blessé à l'épaule

# LE PATRIOTE FRANCAIS.

par le chalut d'un peu de marseille; dix-neuf autres personnes ont été arrêtées sous des cautions; cependant leur état n'inspire aucune inquiétude."

## MOUVEMENT DU PORT.

Dates du 1er et 2 novembre

Le Caste, 20 juillet. Carthagène, 3 août, barque française "Saphir", 207 tons, cap. Lemarquier, à Zamora. Tampico, 1 caisse effets, 53 balles boîches, 2 caisses lait, 2 M. pipes, 28 bts cognac, 11 id. vin, 342 caisses id., 285 pipes id., 240 id., 100 caisses liqueurs, 100 id. fruits d'eau de vie, 5 id. effets, 15 pipes cognac.

Bahia, en 17 jours, brick brésilien "San Pedro", à Le. Breton.

Gênes en 22 jours, brick "Léa", avec caisse et bûches, cap. pour Barrea, Ayrosa.

Hambourg en 62 jours, barque hambourgeoise "Amphitrite", à Jérôme et c. chargement général.

Rio Janeiro, São Catherine et Rio Grande, vapeur brésilienne "Santa".

## AVIS DIVERS

### AVIS DU DIRECTEUR.

Les donateurs et souscripteurs en faveur de l'Hôpital qui désireront que leur nom ne figure pas sur les tableaux de souscription qui doivent être insérés au Patriote le 4. novembre, sont priés de passer chez M. le Directeur de l'Hôpital, rue Ituzaingo numero 32, de 9 heures du matin à 4 heures du soir pour y faire remplacer leur nom, soit par des initiales, soit par un No. quelconque:

### AVIS.

#### NOUVEAUTES:

M. les Marchands tailleur et confectionneurs trouveront au nouveau magasin, rue des Trois-Trois numéro 128, presqu'en face du collège du Commerce, un magnifique assortiment d'étoffes pour gilets et pantalons, tels que piqûres, coulés, cachemires, satin, façonnés, satin noir enca, gros-grain, matelassé, velours uni et broché, cravatines, sangles, gance, doublures, boutons, et un choix de tout ce qui concerne leur état. Les dames de magasin ne négligent rien pour obtenir par la modicité de leurs prix, la confiance des acheteurs.

### AVIS.

Dans la nuit du 2 ou 3 courant il a été trouvé sur la place de la Constitución, au coin de la rue de las Cambras, un cache en or, enveloppé d'un double papier de soie et ordinaire. Il sera immédiatement rendu à la personne qui pourra en donner l'exact signalement au bureau du Biscota, rue de las Cambras numero 34 et désigner le chiffre qui est gravé dessus.

### AVIS.

"Les passagers arrivés en janvier 1841, porte compte de Juan Pierre Jaureguiberry dit Joojou à bord du navire ALFRED, capitaine Dubois et qui ont des cautions en France, sont invités à passer à la maison Garat, dit Bachechoy, rue de la Convention pour payer le montant de leur passage, dans le délai de 10 jours, et de fait de comparution, ils sont prévenus que les titres vont être renvoyés en France pour pouvoir valider les cautions.

Juan Pierre Biscay.  
Madame Joséphine dada J. P. Jaureguiberry.

### AVIS.

Des dames françaises, habitant une fort jolie maison, désirent louer, à un français, une ou deux pièces en vide ou garnies.

S'adresser au bureau du journal.

### AVIS.

Messieurs les croisiers de sous Mme Grossin Dubois, rue du 25 mai, n. 174 et 176, sont invités à remettre leurs comptes audit domicilo dans le plus bref délai possible.

### AVIS.

On désire acheter un bon billard, la personne qui en possède un, peut s'adresser à M. Derrey, pharmacie de L'Indien, qui indiquera la personne où qui en a besoin.

### AVIS.

Le navire français "La Clemence", capitaine de reguillery devant partir par contrat le 31 au ce mois, messieurs les passagers sont priés qu'ils doivent régler le montant de leur passage, chez messieurs E. Raymond et Thoil, rue du 25 Mai numero 108.

### AVIS.

On prie les personnes qui auraient trouvé deux anneaux d'or, dont l'un porte les initiales M. G., l'autre étant bûche et portant dans l'intérieur les initiales A. G. M. C. G., de vouloir les bien les rapporter au bureau du Patriote, ion remettra la moitié de la valeur de ces objets à la personne qui les rapportera ou pourra en donner des renseignements.

### TRIBUNAL MILITAIRE.

Le tribunal militaire pouvant se tenir doravant dans un local plus spacieux, fait savoir que désormais les causes qui s'y discutent seront annoncées par la presse par anticipation, afin que les Orientaux et les étrangers qui voudront assister à l'ordre qui regne dans les actes judiciaires puissent y assister.

Ligne des fortifications dans la maison une cuadra et demi du Porton principal.

Octobre 6 1843.

### AVIS.

Le sieur Jean Dechomciady, ayant vendu son magasin, situé rue de Misiones, à M. Chevret, prie les personnes qui ont des comptes dépendants dudit magasin, de se présenter jusqu'au dix-huit du courant.

### AVIS AU COMMERCE.

M. Derrey, capitaine du brick français Indien, anciennement commandé par le capitaine Frémont, à l'honneur de prévenir que les personnes qui ont des comptes à réclamer de ce navire sont invitées à les présenter, chez MM. Isabelle et fils, négociants, jusqu'au 18 du courant faire de quoi, ils ne seront réglés qu'au retour du navire en France.

Mérida, 7 octobre 1843.

### AVISO AL PUBLICO.

El abajo, firmado por el conocimiento del público, que se retira para el Río Grande, dejando en esta plaza, a su procurador con bastante poder, cuyo individuo es D. José Joaquín Souza, con el cual se entenderá para quedar todas las cuentas pendientes.

Montevideo, 8 de Octubre de 1843.

José Q. Souza.

### AVIS.

On désire trouver à louer une grande maison soit à un rez de chaussée, soit à étage, offrant pour le paiement toutes les garanties possibles. Les personnes qui en auraient, sont priées de s'adresser au collège français du M. Guyot, rue Washington n. 82, ancienne rue San Diego.

### AVISO.

Al público que se ha vendido la finca sita en la calle de Misiones, de la propiedad de los señores D. Tomás Dorigo y D. Pablo Fino, los señores que tengan cuentas contra dicha casa, ocurrirán dentro de seis días.

Mérida, septiembre 30 de 1843.

### AVIS IMPORTANTE.

Livres à vendre récemment reçus de Paris et qui se trouvent de resto dans l'institution de M. l'abbé Paul, rue de 25 mai h. 342. Théâtre français Espagnol, et Espagnol français reliure très riché; id. tout en français. Dictionnaire français espagnol et espagnol français par Taboada. Histoire de Napoléon avec portraits, plans de bataille etc par Noyers. Physique avec planches par Biot. Geodesie ou traité de la figure de la Terre, comprenant la Topographie, l'Arpentage, le nivelllement, la Geomorphie terrestre et astronomique, la construction des cartes etc par Francœur professeur de la faculté des sciences de Paris. Oeuvres complètes de Mirabou, Histoire de la révolution française par Thiers, Cartes géographiques répérées. Matérielles. Grammaire de Chateaubriand.

### AVIS.

Des renseignements sont demandés par leur famille, sur le sort des nommés François Souhani, marin, natif de Marseille, qui se trouvait en 1819, 20 et 21 chez Jean Maria sur le môle.

Et Etienne Borghette, natif de Marseille âgé de 23 à 24 ans.

Les personnes qui pourraient en fourrir sont priées de passer au bureau du "Patriot" où des communications importantes sont déposées pour les intéressés.

### AVIS AU PUBLIC.

En réponse à l'avisissement de M. de Navarro de Lira, inscrit dans le N° 1410 du Nacional, M. Joseph Reynaud répond:

1.º Qu'il ne refuse pas de payer le loyer de l'imprimerie Orientale; mais qu'il entre en contestation avec la dite dame pour le quotient de ce loyer;

2.º Qu'une fois cette contestation terminée, et le chiffre du loyer fixé, la commission de los profugos à arrêter le paiement de ce loyer;

3.º Que l'impresario de cette dame soit libéré depuis le 30 juillet il était souscouvertelle que M. Reynaud quitterait l'imprimerie Orientale le 1er juillet 1843; le 30 juillet l'imprimerie était libre, et le propriétaire de la maison était averti depuis le 15 que M. Reynaud la quittait. Avis en fait donc à la dite propriétaire. La preuve en sera faite au bout de

### AVIS.

Les personnes qui désirent apprendre à danser; le bâton ou la contre-pointe, voudront bien se présenter à la salle située rue du 25 de Agosto, n. 181.

S'adresser à M. Bépôté Carbóbel.

Le Gerente, Jb. REYNAUD.

Imprenta Constitucional, Rue de las Cambras N° 21.